

élevés et sublimes, sur les devoirs de l'homme envers Dieu, la famille, la patrie et soi-même y contrastent étrangement avec son panthéisme et son sensualisme actuels. Comment expliquer ce changement ? Hélas ! comme beaucoup d'autres en Italie et ailleurs : surpris par la révolution, Mantegazza n'eut pas le courage de lutter contre elle ; il se laissa entraîner, il se laissa corrompre et celui qu'un Tagliabue, un Pestalozza et un Cantù saluaient en 1860 comme *un des plus beaux génies dont l'Italie puisse s'honorer* est devenu ce positiviste éhonté que nous n'avons pu présenter aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, sans éprouver le besoin de leur en demander pardon.

L'Italie espéra trouver en lui un Quatrefages ; la révolution en a fait un Helvétius.

GIULIO.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

On a découvert un opéra inédit de Donizetti, intitulé : *Le duc d'Albe*. On est à le monter à Rome.

On va jouer *Pinafore* en allemand, à Berlin. Les Français commencent à être vengés.

On dit que la princesse Eugénie écrit ses mémoires. On y verra des choses curieuses.

M. Blanchard Jerrold doit publier ce mois-ci le quatrième et dernier volume de son histoire du troisième empire.

Emile Zola vient de finir un nouveau roman, *Pot-Bouilli*, dont le manuscrit lui a été payé \$6,000 par un journal qui veut le publier en feuilleton.

Qu'en dirait Dumas ? Un écrivain polonais, du nom de Kraszewski, a écrit vingt-un romans durant l'année dernière, et il paraît qu'il n'y était pas obligé !

On annonce la publication, à San-Francisco, d'un ouvrage important sur l'industrie et les ressources des états du Pacifique, par M. John Hittel.

Richard Wagner se propose d'écrire un traité sur la manière dont les enfants doivent apprendre la musique. Si jamais il lui prend envie de donner ses compositions en pratique, toutes les générations futures seront sourdes.

On va jouer aux Folies Dramatiques, à Paris, une imitation ou adoption de Rip-Van-Winkle, sous le titre de : *Rip-Rip*. L'auteur de l'opérette est M. Planquette, qui a déjà à sa réputation les *Cloches de Corneville*.

L'historien allemand, Von Ranke, le célèbre auteur de *l'Histoire des Papes*, qui a inspiré à Macaulay un article non moins célèbre, vient de terminer le troisième volume de son *Histoire Universelle* ; il sera publié dans le cours de l'été.

On annonce la prochaine publication des mémoires laissés par lord Beaconsfield. Il va sans dire que les curieux attendent avec impatience cet événement littéraire. On assure, cependant, qu'il est très peu question de politique.

La maison Rand, McNally & Co., de Chicago, vient de commencer la publication d'une encyclopédie des sciences politiques. Le premier volume indique un travail de la plus grande utilité. Parmi les collaborateurs, nous trouvons plusieurs noms européens tel que le professeur Reutshli, de Berlin, et MM. Coquelin, Maurice Bloch et Léonce de Lavergne, de Paris.

M. Edwin W. Streeter prépare un ouvrage des plus curieux, intitulé : *Les grands diamants du Monde*. La reine Victoria a daigné revoir elle-même le chapitre de Koh-i-noor, le plus volumineux du monde, et qu'elle portait attaché à la décoration du prince Léopold, lors du mariage du duc d'Albany, le 27 avril dernier. L'impératrice Eugénie a également revu les chapitres sur le *Régent* et le *Pitt*.

Dans une soirée :

—Croyez-vous que cette jeune personne qui chante a une voix désagréable ?

—Ne m'en parlez pas, et dire que sa mère appelle ça un don de la nature.

—Un don qui choque, alors.

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{re} BEAUHARNOIS

Lecteur indulgent, l'écrivit que je vous présente n'est pas le moins du monde *endimanché*, comme dit Legendre. Qu'il vous paraisse même un radotage historique, c'est possible. A vrai dire, il n'a pas la prétention de se croire l'histoire complète de l'île Perrot—*inter alia* bien des renseignements nécessaires font défaut à son auteur.

Je ne fais que transcrire, compiler des notes dérobées ça et là chez nos historiens et ailleurs. Après tout, s'approprier le travail d'autrui est le fait de bien d'autres avant moi, de par le monde des lettres, je dirais partout, c'est un peu comme ça. Le brocanteur de brevets d'inventions n'est pas exempt de cette peccadille. Que voulez-vous ! "Pour faire un civet, il faut un lièvre," et ce lièvre, il faut le rejoindre quelque part.

Bref, ce n'est pas le lieu de moraliser, mais de s'excuser.

Faut-il une préface ? La mienne, c'est de déclarer que je n'en fais pas ; il est si terrible ce mot de Voltaire : *Il se crut un grand homme et fit une préface*.

T.-N. L.

PREMIÈRE PARTIE

Histoire civile

L'île Perrot est une de celles qui forment ce groupe pittoresque jeté à l'affluence du Saint-Laurent et de l'Outaouais. *Cet archipel* divise singulièrement les courants de ces deux rivières majestueuses.

C'est dommage que le poète Ovide n'ait vécu ni chanté sur nos bords. Quelle fable il vous aurait faite ! A coup sûr il se serait mis en tête que notre groupe d'îles étaient ses *Equinades*. Il nous eut dit qu'en un certain jour un certain manitou, une divinité marine de la grande rivière du Canada ou de l'Outaouais se serait fâché à propos de Nymphes laurentiennes, je suppose ; que le fleuve irrité "enfla ses eaux plus que de coutume" ; que "la violence des flots divisa en cinq parties la terre qui portait ces Nymphes pour en faire autant d'îles que l'on nomme..." qu'importe le nom ? je veux croire que l'île Perrot eut été sa *Perimèle*.

Mais à autre temps Ovide et ses fables.

Topographie de l'île, etc.

Située au haut du lac Saint-Louis, au-dessus et au sud-ouest de l'île de Montréal, notre île Perrot est entièrement baignée par les eaux de l'Outaouais. La décharge du lac des Deux-Montagnes la côtoie sur les deux rives. Les eaux rougeâtres et brouillées par la sciure de bois, que charroye l'Outaouais du *pays d'en haut*, contrastent avec les belles eaux vertes du Saint-Laurent, à l'endroit où elles se rencontrent près de l'île Perrot.

Cette île s'étend de l'ouest à l'est sur une contenance de 7 milles et plus en longueur par 3 dans sa plus grande largeur, comté de Vaudreuil et district de Montréal.

Pour la Chambre des Communes, le député actuel est J.-B. Mongenais, écrivain, et pour la Législature Locale, Emery Lalonde, écrivain.

Le chemin de fer du Grand-Tronc traverse l'île est-nord-est sur le parcours d'un mille et plus, la reliant du côté nord-est à Sainte-Anne du Bout-de-l'Isle (ou de Bellevue), par un pont en fer d'à peu près sept arpents, comme du côté sud-ouest, à Vaudreuil, par un autre pont semblable.

La Pointe-Claire l'avoisine au nord, les Cèdres à l'ouest et Beauharnois au midi.

Le village de l'île est situé sur la rive sud, à l'endroit le plus élevé et au niveau atmosphérique du sommet du Mont-Royal. Ce petit village, tout microscopique qu'il est, de haut et par-dessus le fleuve voit la ville de Beauharnois à 3 milles de distance. Les deux églises se font face. Le maigre clocheton de l'une regarde de travers les deux clochers jumeaux paresseusement assis sur les hauteurs de l'autre ; véritable *jalousie de clochers*.

Au demeurant, bonne entente entre les deux plages. L'île apporte à sa riche voisine légumes, pommes, tabac, etc., et l'autre en échange lui donne accès à ses comptoirs.

De mœurs simples et d'habitudes sobres, les habitants de l'île sont remarquablement *Spartiates* en ce que ces derniers avaient de bon. Chez eux, pas de trafic de boissons, et cela de temps immémorial, puisque dans le cours de 200 ans on ne cite qu'un appelé Pierre Poyrier, dit Lafleur, qui, en 1799, ait fait ce commerce.

Ici comme dans la Nouvelle-France, ces habitudes sages, ces mœurs simples n'étaient autre chose que l'héritage laissé par les premiers colons. On sait, en effet, que les premiers défricheurs de nos forêts étaient des soldats licenciés, venus au pays avec le désir de travail-

ler à la gloire de Dieu et du Roi, et choisis parmi les meilleures troupes de Turenne et de Condé. "La plupart, dit l'abbé Desmazures (1), s'établirent dans le pays, et laissèrent les traditions les plus pures à leurs enfants. C'est ce que des historiens étrangers ont reconnu, des historiens peu suspects de partialité à notre égard, comme Cooper, Longfellow, qui vient de mourir, et Parkman.

La seigneurie de l'île Perrot, comprenant l'île de son nom et les îles de la Paix, est bornée par celles de Châteauguay, Beauharnois, Soulanges et Vaudreuil.

En 1815, d'après Bouchette, il y avait 143 concessions et la culture y était bien faite. Le sol est de nature sablonneuse en général, ailleurs terrain rocailleux. Le tour de l'île est défriché. Tout le milieu en est encore richement boisé, surtout en hêtres et en érables.

Vers la pointe de l'ouest se trouve le fief Brucy, 10 acres de front sur 30 de profondeur. En 1815, il était aux mains des représentants d'Ignace Chenier.

Le fief La Framboise, rive nord, contenant 180 acres en superficie, appartenait alors à François Freinck.

A cette même époque, il y avait quatre traverses régulières :

A Ste-Anne (2 shelings de droit) ; à Vaudreuil, au-dessus du rapide (1 sheling 8 d.) ; à Vaudreuil, en bas du rapide (1 sheling 8 d.) ; à la pointe des Cascades (3. 4.)

Les îles de la Paix n'ont toujours été que de simples pâturages.

Les lieux les plus remarquables de l'île Perrot sont, à l'est : La Grande-Anse, la Pointe-au-Fourneau, la Pointe-du-Moulin ; au sud, l'Anse-aux-Sables, la Pointe-aux-Sables, la Pointe-au-Renard, la Baie Pincourt ; à l'ouest le bois de Brucy ; au nord, la Baie d'Urfy, la Pointe-du-Domaine et la "Pêche-aux-Anguilles."

Origine historique de l'île Perrot

L'île Perrot doit son nom au sieur Perrot (2), capitaine de milice, puis gouverneur de Montréal et seigneur de cette concession.

Il ne sera pas hors d'à-propos de donner des détails sur les commencements de cette seigneurie comme sur les faits et gestes de M. Perrot dans la colonie. Ces détails aideront à mieux comprendre la suite de ce travail.

Par lettre patentes du Roi, le Séminaire de St-Sulpice pouvait nommer à la charge de gouverneur de Montréal. Or, il s'agissait de remplacer M. de Maisonneuve, qui s'était *démis volontairement*, disent certains historiens, quoique *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* nous fasse connaître qu'il fut disgracié et remplacé par des hommes honorés de la confiance souveraine, "bien qu'ils ne la valussent pas." C'est ce que notre histoire fera voir plus loin.

De Maisonneuve retourné en France, les sieurs Dupuy, de Lamothe et Lafreidière eurent le commandement de Ville-Marie dans l'intérim.

Comme il était nécessaire de donner à de Maisonneuve un successeur exercé au métier des armes, à cause de l'état de la colonie, le supérieur de St-Sulpice, M. de Bretonvilliers, jeta les yeux sur l'un des capitaines de troupes (3) qui, l'année 1669, allait passer de France en Canada. Le choix tomba sur M. Perrot, gentilhomme de naissance, qui venait de prendre l'engagement, comme il vient d'être dit, de passer en la Nouvelle-France avec sa compagnie, et de s'y établir.

Ses lettres de commission, datées du 13 juillet 1669, lui furent adressées lorsqu'il était encore en France. En voici le texte :

"..... Désirant pourvoir à la charge de Gouverneur de l'île de Montréal, vacante par la démission du sieur de Maisonneuve, ci-devant pourvu de la même charge par messieurs de la compagnie dite de Montréal, à la place desquels est à présent le Séminaire de Saint-Sulpice, et suivant le pouvoir attribué aux seigneurs de Montréal par les lettres patentes du Roi : nous dûment informés de votre bonne vie et mœurs, de vos talents, capacité, mérites et bonnes qualités, avons fait choix de votre personne pour remplir et exercer la charge de Gouverneur, de laquelle nous vous avons pourvu et pourvoyons par ces présentes : espérons que les habitants de cette île recevront de vos soins et de votre bonne conduite toutes sortes d'avantages et de satisfactions. Enjoignons à nos officiers et à nos justiciables de l'île de Montréal qu'ils aient à vous recevoir et à vous reconnaître en cette qualité de Gouverneur ; sans toutefois que vous puissiez prétendre aucuns gages ni appointements autres que ceux que le pays a accoutumé de donner." (4).

(1) "Colbert et le Canada," p. 40.

(2) Perrot, François-Marie, capt. au régiment d'Auvergne, seigneur de Ste-Geneviève, était marié à Madeleine Le Guide. Leurs enfants nés dans la colonie sont, d'après M. l'abbé Tanquay :

Marie-Madeleine, bap. 4 sept. 1672, à Québec.

François-Marie, bap. 29 mai 1674, à Montréal.

Jacques-Henry, bap. 5 mars 1677, à Montréal.

Madeleine-Angélique, bap. 8 août 1679, à Montréal.

Geneviève, bap. 1er sept. 1682, à Montréal.

François, bap. 1er mai 1684, à Montréal.

(3) *Histoire de la Colonie Française en Canada*, vol. 3, par l'abbé Faillon.

(4) Greffe de Ville-Marie, 1669.